

UNIVERSITE STRASBOURG

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Administrateur-trice des systèmes d'information, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE STRASBOURG, session 2020

Le président de l'Université de Strasbourg,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 13 mai 2020 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Administrateur-trice des systèmes d'information, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE STRASBOURG, au titre de l'année 2020 :

Monsieur DUPRE Julien, ingénieur de recherche hors classe, président, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Madame REIGNIER-TAYAR Nina, ingénieure de recherche hors classe, experte, Université Grenoble Alpes, Grenoble.

Monsieur GERECKE Virgile, ingénieur d'études de classe normale, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Madame HUBER Michèle, ingénieure de recherche hors classe, suppléante, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 14/09/2020

Le Directeur général des services par intérim
de l'Université de Strasbourg



Christophe DE CASTELJAU